

alcool assistance

La vie des régions

N° 1 - décembre 2018

Les actions SAF 2018

Trimestriel gratuit

Directeur de publication :
Auguste Charrier

Rédacteur en chef : Auguste Charrier

Comité de rédaction :
Les bénévoles de la Fédération,
Monique Andral, Auguste Charrier

Correction : Marianne Aalaiy

Crédit photos :
Membres d'Alcool Assistance, SAF
France

Conception : Monique Andral

À qui adresser le résumé de vos actions, textes et photos

Monique Andral
Email : Andral.monique@orange.fr
Tél. : 06 84 25 76 15

Marianne Aalaiy
Email : gestion.alcoolassist@wanadoo.fr
Tél. : 01 47 70 34 18

Association reconnue d'utilité publique

Siège Social :

10 rue des Messageries,
75010 Paris (Métro Poissonnière)

Téléphone : 01 47 70 34 18

Télécopie : 01 42 46 26 09

Email : alcool.assist@wanadoo.fr

Site Internet :

www.alcoolassistance.net

Pour faire un don :

www.helloasso.com/associations/alcool-assistance

Page Facebook :

Alcool Assistance, fédération reconnue
d'utilité publique

**Soyons acteur
de notre santé**

Sommaire

Le mot du Président	2
La journée mondiale de sensibilisation du SAF	3
SAFTHON en bref	4
SAF et TCAF Quelles sont les différences	5
La mobilisation d'Alcool Assistance Les objectifs de nos actions	6
Les actions réalisées en 2018	7
Actualité Pictogramme "Zéro alcool pendant la grossesse"	13

Le mot du Président

Bonjour à toutes et tous,

Vous faites tous un travail remarquable dans vos Lieux d'Accueil, Départements, Régions. J'ai personnellement le souci de valoriser cet investissement.

Avec l'aide de l'Equipe est réalisé cette nouvelle version de la Newsletter spéciale « VIE DES REGIONS ».

Pour pouvoir continuer à l'alimenter et vous la diffuser, nous vous remercions de bien vouloir remonter au Siège National vos actions, votre investissement, votre communication positive de l'association qui est la vôtre ; vos connaissances et compétences doivent être mises en avant, vous le méritez tant.

Transmettez nous vos photos, articles, comptes rendus, etc, tout support et donnée qui nous permettraient de mettre en valeur votre travail associatif

Je suis tout à votre écoute !

Avec toute mon Amitié.


Très sincèrement

Auguste

Journée mondiale de sensibilisation au SAF



Depuis 1999, le 9 septembre dès 9h09, on se mobilise dans le monde entier contre les conséquences néfastes de l'alcool consommé pendant la grossesse l'allaitement et son corollaire, le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF).

Les conséquences de la consommation d'alcool pendant la grossesse

L'alcool consommé par les femmes a la capacité de très bien passer au travers de la barrière placentaire et donc toucher directement l'enfant à naître.

Il agit notamment sur le système nerveux central du bébé, et peut avoir des conséquences irréversibles sur son développement.

Sensibiliser les mères et leurs compagnons

La journée internationale de prévention du SAF est l'occasion de se mobiliser pour informer le grand public et les professionnels concernés par les questions de santé, quant aux séquelles potentielles d'une exposition prénatale à l'alcool.

L'arrêt complet de la consommation d'alcool est très vivement recommandé dès le début de la grossesse et pendant toute sa durée.

On estime, en effet, que le seuil en dessous duquel il y aurait un risque zéro n'existe pas.

Voilà enfin une bonne raison d'appliquer notre fameux "principe de précaution".

Source : Journée Mondiale

The collage consists of 10 posters arranged in two rows of five. Each poster features a different visual and text:

- Poster 1 (Top Left):** A young boy's face. Text: "J'apprends plus lentement que les autres, ça me met en colère. Je choisis mal mes copains. Je ne comprends pas les règles, je refais toujours les mêmes bêtises. Je multiplie les conduites à risques. Mon cerveau a été abîmé par l'ALCOOL : le comprendre c'est m'aider. GROSSESSE + ALCOOL = COCKTAIL DE CONSÉQUENCES".
- Poster 2 (Top Middle-Left):** A young girl's face. Text: "Je n'arrive pas à m'habiller toute seule. J'ai toujours besoin de m'agiter. Tout s'emmêle dans ma tête. J'oublie tout ce que j'apprends. Un rien me stresse. Mon cerveau a été abîmé par l'ALCOOL : le comprendre c'est m'aider. GROSSESSE + ALCOOL = COCKTAIL DE CONSÉQUENCES".
- Poster 3 (Top Middle-Right):** A bottle of alcohol with a fetus inside. Text: "9 mois 0 alcool. Ensemble, luttons contre le Syndrome d'alcoolisation fœtale. #9mois0alcool".
- Poster 4 (Top Right):** A pregnant woman. Text: "Puis-je boire un verre à sa santé? Pour un développement harmonieux du futur bébé, il est recommandé de ne pas boire de boissons alcoolisées pendant la grossesse. Parlez-en avec votre médecin ou votre sage-femme. Ils sauront vous conseiller. Investissons dans l'avenir de nos enfants*. Protégeons leurs cerveaux. 9 septembre Journée internationale du SAF. SAF France logo".
- Poster 5 (Bottom Left):** A teardrop containing a fetus. Text: "VOUS BUVEZ UN PEU, IL BOIT BEAUCOUP. L'alcool bu par la mère passe dans le sang du bébé et peut entraîner des risques très importants pour sa santé. ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE".
- Poster 6 (Bottom Middle-Left):** A man's face. Text: "J'arrive toujours en retard. Je suis lent et désorganisé, j'ai du mal à garder un travail. Je suis impulsif et colérique, trop sensible au stress. Gérer un budget : quelle galère! La vie m'angoisse, je me réveille parfois dans l'alcool. Mon cerveau a été abîmé par l'ALCOOL avant ma naissance le comprendre c'est m'aider. GROSSESSE + ALCOOL = COCKTAIL DE CONSÉQUENCES".
- Poster 7 (Bottom Middle-Right):** A yellow bottle with a fetus inside. Text: "VOUS BUVEZ UN PEU, IL BOIT BEAUCOUP. L'alcool bu par la mère passe dans le sang du bébé et peut entraîner des risques très importants pour sa santé. ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE".
- Poster 8 (Bottom Right):** A silhouette of a pregnant woman. Text: "alcool assistance de l'eau pour faire pousser la petite graine. Prévention du S.A.F. (Syndrome d'Alcoolisation Fœtale). Quand maman boit, bébé trinque! L'alcool est pour les plus de 18 ans. Le bébé, lui, n'a pas l'âge de boire."

SAFTHON en bref



Le téléthon du SAF : 30 heures de solidarité régionale, nationale et internationale

A l'occasion de la journée internationale des troubles causés par l'Alcoolisation Fœtale, SAF-FRANCE et le Club Cadre ont organisé les 8 et 9 septembre 2018, le SAFTHON pour sensibiliser et récolter des fonds.

Le SAFTHON vise à rassembler dans un mouvement citoyen pour la défense des Droits des Enfants et le Droit à l'Égalité des Chances.

Le SAFTHON est né d'une meilleure compréhension des causes et d'une volonté d'améliorer la prise de conscience collective.

Inspiré de l'expérience réunionnaise, le SAFTHON est né de la nécessité d' :

1 – Accompagner

avec bienveillance les femmes en âge de procréer et en difficulté avec l'alcool le plus précocement possible, ainsi que les enfants atteints, seuls face aux immenses problèmes auxquels ils doivent faire face quotidiennement.

2 – Informer et sensibiliser

les femmes sur les risques réels d'une consommation d'alcool qu'elle soit importante ou non.

3 – Encourager

les institutions à se joindre à nos côtés pour lutter

À propos de SAF France

Reconnue par de nombreuses sociétés savantes, SAF France œuvre pour la reconnaissance, la prévention et l'accompagnement des personnes porteuses de Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF).

Son intervention auprès de nombreuses instances a permis de sensibiliser les politiques et sociétés savantes représentatives. Son expertise a permis l'élaboration des/du :

- Recommandations de l'Académie Nationale de Médecine
- Rapport de la Cour des Comptes
- Rapport du Défenseur des Droits
- La création et la mise en application légale du pictogramme apposé en France sur toutes les bouteilles d'alcool
- Guide « Alcool grossesse, parlons-en »

contre ce problème de santé publique, et respecter les droits des enfants, ainsi que les droits à l'égalité des chances.

Pourquoi donner ?

Les dons servent à financer les projets annuels dont l'objectif sera de :

- faire avancer la prévention et la prise en charge des personnes atteintes,
- informer le grand public : le SAFTHON International, le site saffrance.com, des conférences régionales,
- former les professionnels de la santé, de l'éducation nationale, des départements et de la justice,
- développer la recherche dédiée à tous les aspects de l'alcoolisation fœtale (causes, conséquences : sanitaires, sociales, pédagogiques, judiciaires et économiques),
- faire déclarer l'alcoolisation fœtale «Grande cause Nationale.»

Source : SAF France



Site internet : www.saffrance.com

Twitter @saffrance

Facebook @ETCAF

SAF et TCAF

Quelles sont les différences entre le Syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) et les autres troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF) ?

Le SAF affecte 1 enfant sur 1 000.

C'est la forme la plus sévère des conséquences de la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Elles peuvent être massives : retard de croissance, retard psychomoteur, malformations du visage, et troubles cognitifs majeurs avec parfois une déficience intellectuelle.

Les autres TCAF touchent 1 enfant sur 100.

Ils englobent de nombreux troubles dus à l'atteinte du cerveau.

Ces troubles sont méconnus et rarement attribués à l'atteinte du cerveau par l'alcool durant la grossesse. Les enfants atteints ont des difficultés à maintenir leur attention donc à ne pas se laisser distraire et à apprendre à l'école du fait de troubles « DYS » (surtout la dyscalculie).

Ces difficultés sont souvent associées à des troubles du comportement par défaut d'empathie, des troubles de l'auto-contrôle et de la régulation des émotions à l'origine de leurs difficultés à s'adapter à la vie sociale.

L'Ensemble des TCAF représente la 1ère maladie neuro-développementale non génétique évitable.

Comment s'effectue le diagnostic ?

C'est un diagnostic d'élimination notamment de maladies génétiques posé par une équipe pluridisciplinaire (généticien, psychomotricien, orthophoniste, neuro-pédiatre, neuropsychologue...) lors d'un bilan complet.

Ce diagnostic complexe nécessite des centres de diagnostic dans toutes les régions françaises.

Pourquoi est-il important de diagnostiquer les personnes atteintes ?

Evaluer les capacités et les difficultés de l'enfant est essentiel pour lui proposer un environnement adapté le plus précocement possible, quand son cerveau est encore « plastique. »

Source : SAF France



La mobilisation d'Alcool Assistance



Chaque année, à l'occasion de la journée mondiale du SAF, le 9 septembre, nos militants centrent toutes leurs actions de prévention sur le SAF pendant toute une semaine.

Au niveau des départements et de leurs lieux d'accueil de nombreuses manifestations relatives à l'évènement sont organisées.

Les objectifs de nos actions

Il ne s'agit d'aucune manière de faire peur, mais d'informer le grand public :

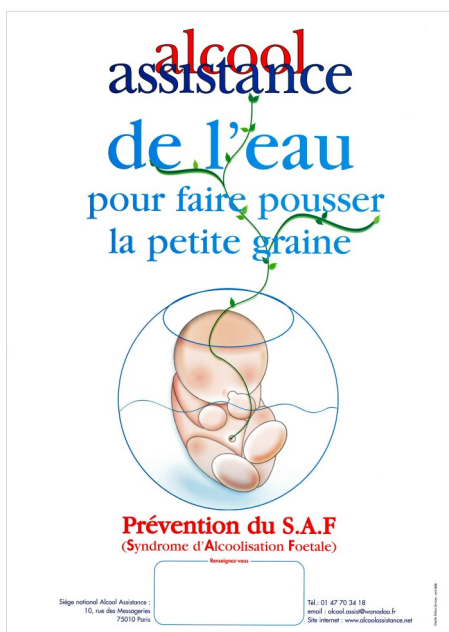


D'apporter, aux femmes, aux hommes et plus particulièrement aux jeunes, toutes les informations concernant les risques d'une exposition prénatale à l'alcool.

Permettre la diffusion, la plus large possible, d'un message sanitaire, en direction des femmes enceintes : « l'exposition prénatale à l'alcool représente un facteur de risques pour l'embryon et le fœtus à tous les stades de la grossesse, et notamment à son commencement, même lors de consommations ponctuelles. »

Nos méthodes et nos outils

- La distribution de jetons de caddy au pictogramme alcool et grossesse, de tracts et de dépliants.
- En apposant des affiches et en mettant dépliants à la disposition des patients dans les salles d'attente des professionnels de la santé.
- Par la tenue de stands d'information
- En organisant des conférences débat avec des témoignages et des professionnels de la santé
- En intervenant auprès des jeunes dans les établissements scolaires et professionnels



Les actions réalisées en 2018

Lieu d'accueil de Vihiers - Prévention SAF

Journal le courrier de l'Ouest

Le 28 septembre 2018, le lieu d'accueil de Vihiers a accueilli Auguste Charrier, président départemental d'Alcool Assistance, pour un espace de parole sur le SAF : Syndrome d'Alcoolisation Fœtale afin de mieux comprendre les méfaits de l'alcool sur un fœtus.

Nous avons aussi eu la chance d'accueillir le Docteur BOUVET, médecin alcoologue de Doué La Fontaine qui a apporté de nombreuses précisions sur ce sujet.

Le SAF est un handicap permanent causé par l'exposition de l'embryon et du fœtus à l'alcool pendant la grossesse.

L'ensemble des conséquences de l'alcoolisation pendant la grossesse, qu'elles soient physiques, malformations, retard de croissance ou neurologiques, troubles du comportement est médicalement appelé, SAF : syndrome d'alcoolisation fœtale.

Environ 8000 enfants atteints du SAF sur 800000 naissances en France

20 à 30% des enfants en institut souffriraient de troubles du SAF.

La consommation d'alcool pendant la grossesse peut provoquer le SAF (facilement identifiable avec certaines caractéristiques physiques dès la naissance) ou le TCAF (trouble causé par l'alcoolisation fœtale), qui surgit pendant l'enfance ou l'adolescence et se caractérisant principalement par les troubles du comportement, de l'attention...)

Une grande partie du corps ou de l'organisme peut-être touché (cœur, reins, cerveau, organes

génitaux). Le Q.I. est atteint également.

Le cerveau est souvent le plus touché, ainsi que le système nerveux ; des problèmes de comportement peuvent intervenir.



Comment prévenir le SAF ?

En informant les jeunes et les jeunes couples sur les consommations d'alcool

- Si vous songez à devenir enceinte, il est préférable que vous arrêtiez de boire dès maintenant, avant même de savoir si vous êtes ou non enceinte. Le cerveau se forme dès les 1ers jours de l'embryon

Le cerveau continue de se former jusqu'à l'âge de 25 ans, il ne faut donc pas de consommation d'alcool avant cet âge-là car le cerveau n'est pas apte à assimiler tous les métabolismes de l'alcool.

- Si vous êtes déjà enceinte, il faut arrêter toute consommation d'alcool.

- Dans les soirées, il est vraiment très important de respecter la personne qui ne consomme pas d'alcool et proposer le choix à tous sans juger les comportements.

Les actions réalisées en 2018

Finistère. Quimper

Alcool et grossesse : l'enjeu de la prévention

Journal Ouest-France -7 sept. 2018

La journée nationale de la prévention de l'alcoolisation fœtale a lieu dimanche 9 septembre. Les associations et le département du Finistère se mobilisent.

Le conseil départemental du Finistère et les associations se mobilisent ensemble pour la journée de lutte pour la prévention de l'alcoolisme fœtal, dimanche 9 septembre.

Le Syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), se traduit par une malformation et des troubles comportementaux. Les troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF) provoquent quant à eux des problèmes de concentration et de comportement.

« Zéro alcool pendant la grossesse »

D'après la haute autorité de santé, sur environ 800 000 naissances en France par ans, 8 000 nouveaux nés sont touchés par des troubles causés par l'alcoolisation fœtale. 800 sont atteints du syndrome d'alcoolisation fœtale.

En 2018, en Bretagne, 327 seraient concernés par ce syndrome dont 84 enfants dans le Finistère.

« L'enjeu majeur est la prévention. Zéro alcool pendant la grossesse » stipule le Dr Hervé Gouédard, membre national de l'association SAF France.

« Ce n'est pas seulement un problème d'addiction. C'est problème qui touche n'importe quel milieu, pas seulement les familles défavorisées » explique Stéphanie Barth, représentante en Bretagne de l'association de parents Vivre avec le SAF.



De gauche à droite : Rémi Le Bec, de l'association Alcool assistance, Marc Labbey, Vice-président et président du Conseil départemental du Finistère. Stéphanie Barth et Hervé Gouédard. Ouest France

Juger sans culpabiliser

L'autre enjeu est la formation auprès des professionnels. « **Ce n'est pas toujours évident d'évoquer cette problématique,** déclare Sylvaine Aubouin, directrice du service de Protection maternelle et infantile. **Il faut en parler sans juger et culpabiliser.** »

Ce vendredi 7 septembre, le conseil départemental et des représentants d'associations ont signé la Charte internationale sur la prévention des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

« Informer le grand public »

« **C'est important que cette charte soit signée pour continuer à travailler ensemble** » témoigne Stéphanie Barth. Dans le même temps, l'association SAF France relance le Safthon, créé l'année dernière.

« **Il s'agit d'une journée d'action dont le but est d'informer le grand public sur les effets l'alcool lors de la grossesse** » explique le Dr Hervé Gouédard.

Les actions réalisées en 2018

Soirée Publique d'information S.A.F

Vendredi 9 Novembre 2018 à 20h30 à la Séguinière

Organisée par le lieu d'accueil de Cholet, cette soirée très intéressante a permis aux participants d'en savoir un peu plus sur le **SAF** (Syndrome d'Alcoolisation Fœtale) et le **TCAF** (Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale) grâce à l'intervention et aux témoignage de :

Madame MOSNARD, Sage-Femme tabacologue et addictologue à la maternité du C H U de Nantes,



Sara PALARDY maman de Camille jeune fille atteinte de T C A F, **Camille** elle-même.

Auparavant Auguste Charrier, responsable du lieu d'accueil de Cholet, avait à l'aide d'un diaporama transmis les activités de l'association Alcool Assistance, et Lionel Neau, Directeur du Centre Social Intercommunal Oscigène, avait présenté le Centre Social regroupant les communes de St Léger sous Cholet, La Séguinière, Saint Christophe du Bois, la Romagne et Bégrolles en Mauges.

Après quelques échanges avec l'assistance, les intervenants ont pu répondre individuellement autour du verre de l'amitié.

Soirée Publique d'information S.A.F

Samedi 8 Septembre 2018 à 20h30 à Beaupréau



Samedi 8 Septembre, le lieu d'accueil de Beaupréau a organisé une soirée d'information sur le SAF (syndrome d'alcoolisation fœtale) qui a intéressé fortement les personnes présentes.



Il y a eu une bonne participation et des échanges intéressants.



Les actions réalisées en 2018

Soirée Publique d'information

Les femmes et l'alcool - SAF

Mercredi 10 octobre 2018 à Abbeville

La femme et l'alcool, tel est l'intitulé de la conférence tenue par Alcool Assistance de la Somme, le mercredi 10 octobre à la salle des Carmes d'Abbeville.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- Les violences de la vie privée
- Les violences conjugales
- Le Syndrome d'alcoolisation fœtale
- La désocialisation
- Le rôle de l'association
- L'alcool avant et après



L'alcool chez les femmes a longtemps été un sujet tabou.

Auparavant, peu de femmes osaient parler lorsqu'elles avaient un problème au niveau de leur consommation d'alcool car elles étaient automatiquement stigmatisées.

Actuellement, il est toujours extrêmement difficile pour une femme de dire publiquement qu'elle a un problème d'alcool.

L'alcoolisme féminin, est un alcoolisme clandestin, dissimulé dans la honte. Une femme qui boit, cela dérange.

La société a toujours cette image inconsciente de

la femme qui doit prendre soin d'elle, d'un enfant au foyer. Alors, les femmes alcooliques se cachent le plus longtemps possible, elles ne consultent pas, elles se taisent et font illusion.

L'alcool joue un rôle anti-stress chez les femmes qui doivent jongler entre leur situation professionnelle, leur vie de famille, la gestion du foyer.

Des études montrent que l'alcoolisme a tendance à frapper les femmes socialement insérées (cadres, professions à responsabilités) alors que chez l'homme il accompagne plus souvent la précarité.

Au cours de la grossesse, il est conseillé aux futures mamans de ne consommer aucun verre d'alcool afin d'éviter les risques liés au syndrome d'alcoolisation fœtale (fausse couche, accouchement prématuré) Mais aussi afin d'éviter les troubles psychiques ou du comportement, et les malformations pouvant survenir chez l'enfant.

Certains professionnels de santé et associations s'investissent beaucoup sur la prévention et l'information de cette maladie, qui est la principale cause, non génétique, de handicap mental chez l'enfant.

Malgré cela, 1 % des enfants naissent atteints du syndrome d'alcoolisation fœtale.

En 2017, 767 000 bébés sont nés en France ; on peut donc supposer que 7 670 enfants sont nés avec cette maladie.

Seule l'information peut faire diminuer le syndrome d'alcoolisation fœtale, Alcool Assistance va donc poursuivre ses actions de prévention



Les actions réalisées en 2018

Consommation d'alcool pendant la grossesse : des conséquences irréversibles pour l'enfant.

Le 11 septembre 2018

L'hôpital de Guéret organisait dernièrement une journée de prévention de l'alcoolisation fœtale. En effet, la consommation d'alcool pendant la grossesse peut avoir des conséquences irréversibles sur l'enfant.

« Elles ne vont pas se cacher de fumer, même du cannabis, ou de prendre de la cocaïne ou d'autres drogues. Mais je n'en ai jamais rencontrée une qui m'a dit qu'elle buvait ouvertement. Ça a un côté très négatif, c'est quelque chose qui reste très tabou ». Valérie Pénicaud est sage-femme à la maternité de Guéret. Elle participait, vendredi, à la journée de prévention de l'alcoolisation fœtale organisée à l'hôpital guérétois. Elle rappelait que l'alcool pendant la grossesse, « c'est tolérance zéro ». En effet, une imprégnation massive peut causer aux enfants un syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), avec des anomalies physiques, un déficit mental et une atteinte motrice. « On peut ne rien voir à la naissance, mais plus tard, on se rend compte que l'enfant a des lenteurs aux apprentissages ou une difficulté de mémorisation. »

L'alcool passe de la bouche à l'intestin, puis au placenta. Lorsqu'une femme enceinte boit un verre, il y a donc rapidement autant d'alcool dans le sang de son bébé que dans le sien.

Panaché, cocktail et même bière sans alcool sont aussi à proscrire le temps de la grossesse et de l'allaitement. « Il faut être vigilant, même sur une toute petite quantité d'alcool », précisait la sage-femme.

Et Mélanie Barsse, de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie, d'ajouter : « Même si beaucoup de monde le sait, on entend encore "un petit verre ça passe" ».

Mais non, si le risque est pris, les conséquences sont irréversibles ».

Être bien entourée est donc primordial pour les mamans. « Il faut se dire que ça ne concerne pas uniquement, il y a aussi l'entourage, le papa, qui doivent l'aider et la motiver pour rester abstinente. Et on a tendance à stigmatiser la maman, en disant que si elle boit et si elle ne résiste pas, c'est de sa faute. Eh bien non, il faut tous être partie prenante », ajoutait Mélanie Barsse.



Une journée sur la prévention de l'alcoolisation fœtale était organisée dernièrement à l'hôpital de Guéret.

« Il n'y a pas de honte à avoir »

Michel, Ghyslaine et Mylène sont des bénévoles creusois d'Alcool assistance. Ils sont toujours prêts à soutenir ces femmes qui luttent contre l'addiction. Pourtant, aucune d'entre elles ne les sollicite. « L'alcool, c'est un piège fatal, ça brise tout. Et c'est compliqué de ne plus avoir besoin de la molécule alcool. Un simple verre et c'est reparti. On sait que les femmes se cachent beaucoup, elles sont même souvent dans le déni. Mais il n'y a pas de honte à avoir. »

Source : La Montagne

Les actions réalisées en 2018

Programme de la soirée du mercredi 10 octobre 2018 à Abbeville :

- Accueil des intervenants par le vice-président, Jean-Robert MILLE
- 17 h: Mot d'accueil par le président départemental Jean DELECUEILLERIE
- Accueil de la Municipalité d'Abbeville
- 1er **témoignage** par Suzanne, malade alcoolique et membre actif du groupe « Femme »
- Intervention de Monsieur Didier DELGRANGE, psychiatre à Abbeville
- Intervention de Madame Marie- Agnès POULAIN, Directrice de l'Ecole des sages femmes d'Amiens
- 2ème **témoignage** de Brigitte (fille de maman alcoolique)
- Intervention de Madame Isabelle ROLLE, assistante sociale du conseil Départemental
- Intervention de Monsieur Emmanuel FIRMIN, association Yves Le Febvre
- 3ème **témoignage** d'Isabelle, membre de l'entourage, épouse d'un membre actif.
- Intervention de Madame Orlane PETIT, sage femme
- Vidéos
- Vers 18 h30 : paroles à la salle, questions réponses
- 19 h : Présentation du rôle de l'Association par Jean-Robert MILLE
- 19 h 15 : clôture de la conférence débat par Jean DELECUEILLERIE, président départemental de la Somme
- 19H 30 : Verre de l'Amitié

Autres actions sur le SAF :

- CH de Coulommiers, Jossigny Marne la Vallée et Meaux
- Clinique de Tournan en Brie
- CSAPA associatifs ou hospitaliers de Seine et Marne
- Forums des Associations de :Lagny sur Marne, Thorigny sur Marne, Villeparisis, Tournan en Brie, Brie Comte Robert.
- Documentation déposée dans les pharmacies, cabinets médicaux, infirmières, laboratoires d'analyse de Seine et Marne.
- Centre hospitalier de Guéret
- 2 formations aux stagiaires de l'Institut de formation des professions paramédicales René Tostivint
- Journée SAFTHON à Avallon, forum Festisanté
- Journée SAFTHON à la maternité d'Auxerre, repas



Actualité

Pictogramme "Zéro alcool pendant la grossesse : le message va être renforcé sur les bouteilles

Le 26 juin 2018

"Nous sommes en train de travailler sur la taille et la couleur", assure la ministre de la santé Agnès Buzyn.

"Zéro alcool pendant la grossesse" : ce message va être indiqué plus clairement qu'actuellement par **un logo sur toutes les bouteilles de boissons alcoolisées**, si possible d'ici la fin de l'année, a annoncé ce mardi la ministre de la Santé Agnès Buzyn. "Nous avons obtenu des alcooliers qu'il y ait un logo qui explique bien qu'on ne doit boire aucun alcool pendant la grossesse", a affirmé la ministre.

"Zéro alcool pendant la grossesse : **le logo va être mis sur toutes les bouteilles** (...) Nous sommes en train de travailler sur la taille et la couleur", a-t-elle poursuivi. "C'est, disons, pour la fin de l'année, on est en train de négocier", a-t-elle précisé.

Pictogramme trop discret

Depuis le 3 octobre 2007, toutes les bouteilles de boissons alcoolisées doivent porter un message sanitaire **préconisant l'absence de consommation d'alcool pendant la grossesse**. Ce message peut prendre deux formes : un pictogramme représentant une femme enceinte dans un rond rouge barré ou la phrase "La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant".

Dans les faits, c'est le pictogramme qui est le plus souvent présent. Mais il est parfois affiché dans des dimensions très réduites. Début 2017, un projet d'agrandissement des dimensions de ce pictogramme, évoqué lors d'un comité interministériel du handicap, avait provoqué les protestations de la filière viticole. "Évidemment que les lobbies sont importants, je ne vais pas le nier. Mais la politique reste ferme", a déclaré Agnès Buzyn.

"Beaucoup de femmes ne le savent pas"

Le volet prévention du plan santé du gouvernement, dévoilé le 26 mars, prévoit d'**augmenter "significativement" la taille du pictogramme "interdit aux femmes enceintes"** sur les bouteilles d'alcool (vin compris). Selon le texte du plan, cette mesure doit être prise "en concertation avec l'ensemble des acteurs", pour une mise en œuvre espérée en 2019.

Agnès Buzyn s'est fixé pour priorité de combattre plus fermement l'alcoolisme, responsable selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) et Santé publique France de plus de 3% des cas de cancer chaque année. Et **elle vise particulièrement les femmes enceintes**. "Il ne faudrait pas boire quand on est enceinte et je crois qu'il y a beaucoup de femmes qui ne le savent pas (...) C'est très mauvais pour les fœtus", a indiqué la ministre.

Source : Sud Ouest



